

Florent BOUTIN¹
Olivier JACQUET

¹ CHAMBRE D'AGRICULTURE
 DE VAUCLUSE
 Quai de Verdun
 84110 Vaison-la-Romaine
 E-mail : florent.boutin@fr.oleane.com

Avec la collaboration technique
 de Laurent AUDEGUIN, ENTAV et
 de la cave expérimentale de l'Institut
 Rhodanien.

Nouveaux clones de Grenache noir New Grenache noir clones



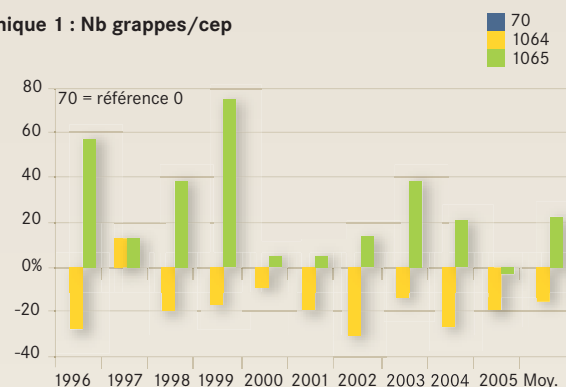
RÉSUMÉ : La Chambre d'Agriculture de Vaucluse et l'ENTAV ont décidé d'étudier le comportement de plusieurs génotypes de Grenache noir avec la volonté de déceler des aptitudes qualitatives et/ou originales. 20 nouveaux clones d'origine française et espagnole ont été suivis pendant 7 ans (1996-2002) et comparés au clone 70, deux clones intéressants ont été agréés en 2002 : le 1064 et le 1065. Le 1064 est caractérisé par une fertilité moindre que le 70 ; le 1065 s'avère plus fertile et plus sujet à la coulure. Au niveau œnologique, les deux clones sont moins acides, plus riches en anthocyanes et mieux notés en dégustation que le clone 70.

MOTS-CLÉS : Grenache noir, clones, originalité

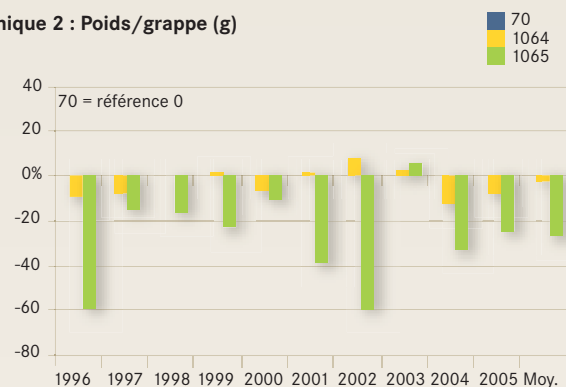
ABSTRACT : *Chambre d'Agriculture de Vaucluse and ENTAV decided to study many genotypes of Grenache noir behaviour to reveal characteristics about quality and originality. 20 new clones from France and Spain were studied between 1996 and 2002 and compared to the clone 70, two interesting clones received their agreement in 2002: 1064 and 1065. 1064 is less fertile than 70; 1065 is more fertile and more sensitive to flowers fall. The wine of these two clones presents less acidity, more anthocyanins and better tasting notes than 70.*

KEY WORDS : *Grenache noir, clones, originality.*

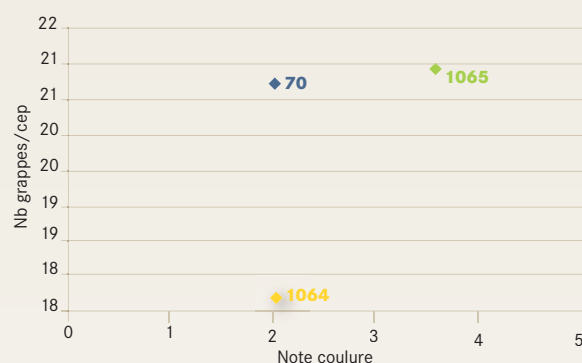
Graphique 1 : Nb grappes/cep



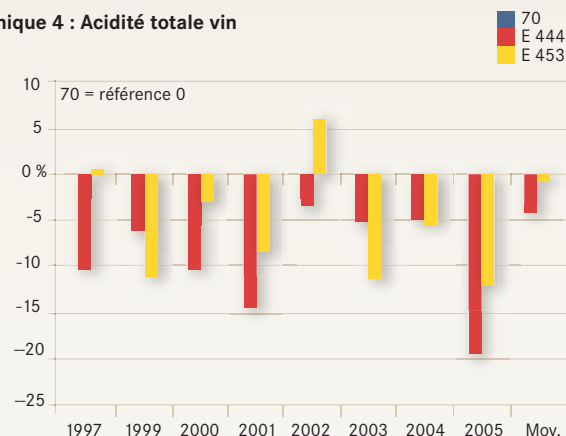
Graphique 2 : Poids/grappe (g)



Graphique 3 : Caractérisation des clones (2001-2002-2005)



Graphique 4 : Acidité totale vin



INTRODUCTION

Le Grenache noir est le cépage majoritaire des Côtes du Rhône méridionales et représente une large part des surfaces en appellation du sud de la France. Malgré une palette de clones agréés relativement importante, la Chambre d'Agriculture de Vaucluse et l'ENTAV ont décidé d'étudier le comportement de plusieurs génotypes afin de trouver des caractères diversifiés et originaux.

Suite à des prospections réalisées dans les vignobles espagnols et français, les individus intéressants ont été plantés en 1992 à S^{te} Cécile les Vignes. 7 ans d'étude (1996-2002) du comportement de 20 nouveaux clones de Grenache noir ont permis de cerner les plus intéressants en vue de leur agrément.

En novembre 2002, deux ont été agréés : le 1064 et le 1065.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Le dispositif retenu est en blocs, de 7 à 10 répétitions par clone. Les clones 70 et 224 sont imbriqués dans le dispositif en tant que clones témoins. La parcelle n'est pas égrappée pour laisser exprimer le potentiel de chaque génotype. Les mesures réalisées sur cette parcelle ont concerné la sensibilité à la coulure (notation visuelle estivale), la maturité, la récolte (production/cep, fertilité, sensibilité à la pourriture grise), la vinification séparée des clones et leur dégustation à l'aveugle par un jury d'œnologues et techniciens.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Au sein de cette collection, diverses caractéristiques, aussi bien sur les paramètres viticoles qu'œnologiques, ressortent. A noter que le clone E459 est régulièrement et totalement coulard. Les principales tendances sont détaillées ci-dessous.

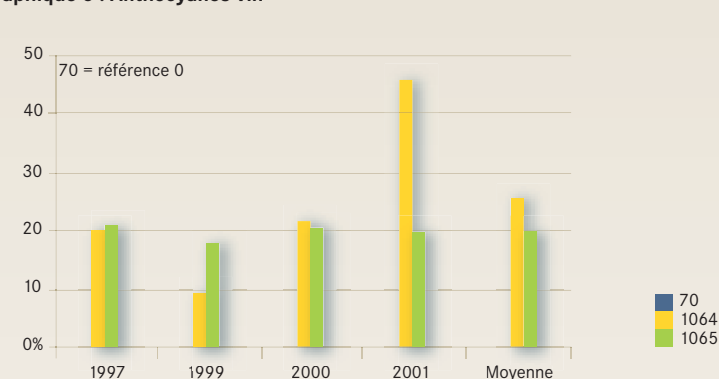
CARACTÉRISTIQUES VITICOLES

Seuls les caractères se distinguant nettement du clone témoin sont présentés. Ces 2 clones se comportent de manière assez différente du 70. Deux tendances sont distinguées sur le *graphique 1* :

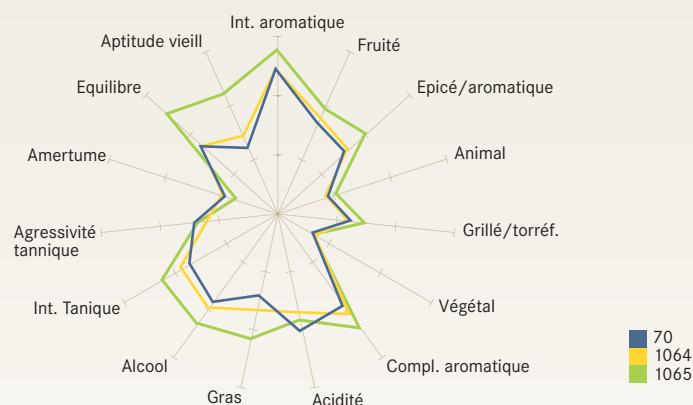
- Le 1064 présente moins de grappes que le 70 (-16 % en moyenne de 1996 à 2005).
- Le 1065 a en moyenne plus de grappes que le 70 : + 22 % en moyenne de 1996 à 2005 avec des variations annuelles marquées (0 à + 75 %). Des différences significatives sont notées la plupart des années.

En moyenne, le poids /grappe est inférieur de 27 % à celui du 70 pour le 1065 (*graphique 2*). Certaines années, il peut atteindre jusqu'à - 60 %. Le 1064 est sensiblement équivalent (- 3 %) au 70. Le poids par grappe plutôt faible du 1065 s'explique par une sensibilité à la coulure plus importante. Les notations visuelles en 2001 et 2002 illustrent cette caractéristique sur le *graphique 3* (0 = coulure nulle; 5 = coulure forte).

Graphique 5 : Anthocyanes vin



Graphique 6 : Radar de dégustation vins 2001 2001



Le 1065 est donc un clone fertile mais sensible à la coulure. Les années peu coulardes, la production est assez élevée. Les autres années, les ceps sont peu chargés avec des grappes très lâches, donc peu sensibles à la pourriture grise. Le 1064 a une fertilité moindre que le 70. Il présente donc un intérêt quant à la maîtrise naturelle du rendement.

CARACTÉRISTIQUES ŒNOLOGIQUES

Le degré sur vin fini est très souvent supérieur pour le 1065 et parfois supérieur pour le 1064 (respectivement + 0,89 % et + 0,35 % vol. en moyenne).

Les vins issus des 2 clones sont régulièrement moins acides que la référence (*graphique 4*). Malgré tout, ce niveau d'acidité reste correct pour un Grenache.

Le *graphique 5* montre que les gains en anthocyanes sont systématiques et en moyenne non négligeables : jusqu'à 25 % (soit +85 mg/l) pour le 1065. Sur les autres critères analytiques, les distinctions vis-à-vis du clone 70 sont moins systématiques.

Les vins obtenus sont mieux notés que le 70 sur plusieurs critères. Ils donnent des profils différents propices à la complexité du Grenache (*graphique 6*).

CONCLUSION

Le 1064 et le 1065 sont des clones à intégrer dans une stratégie multi-clonale. Au sein d'une parcelle, la plantation de clones au comportement distinct favorisera la diversité de l'expression génétique du cépage Grenache et contribuera à la complexité des vins. Ils permettront certainement de répondre à des objectifs de production et de type de vin bien définis basé sur l'originalité des produits.